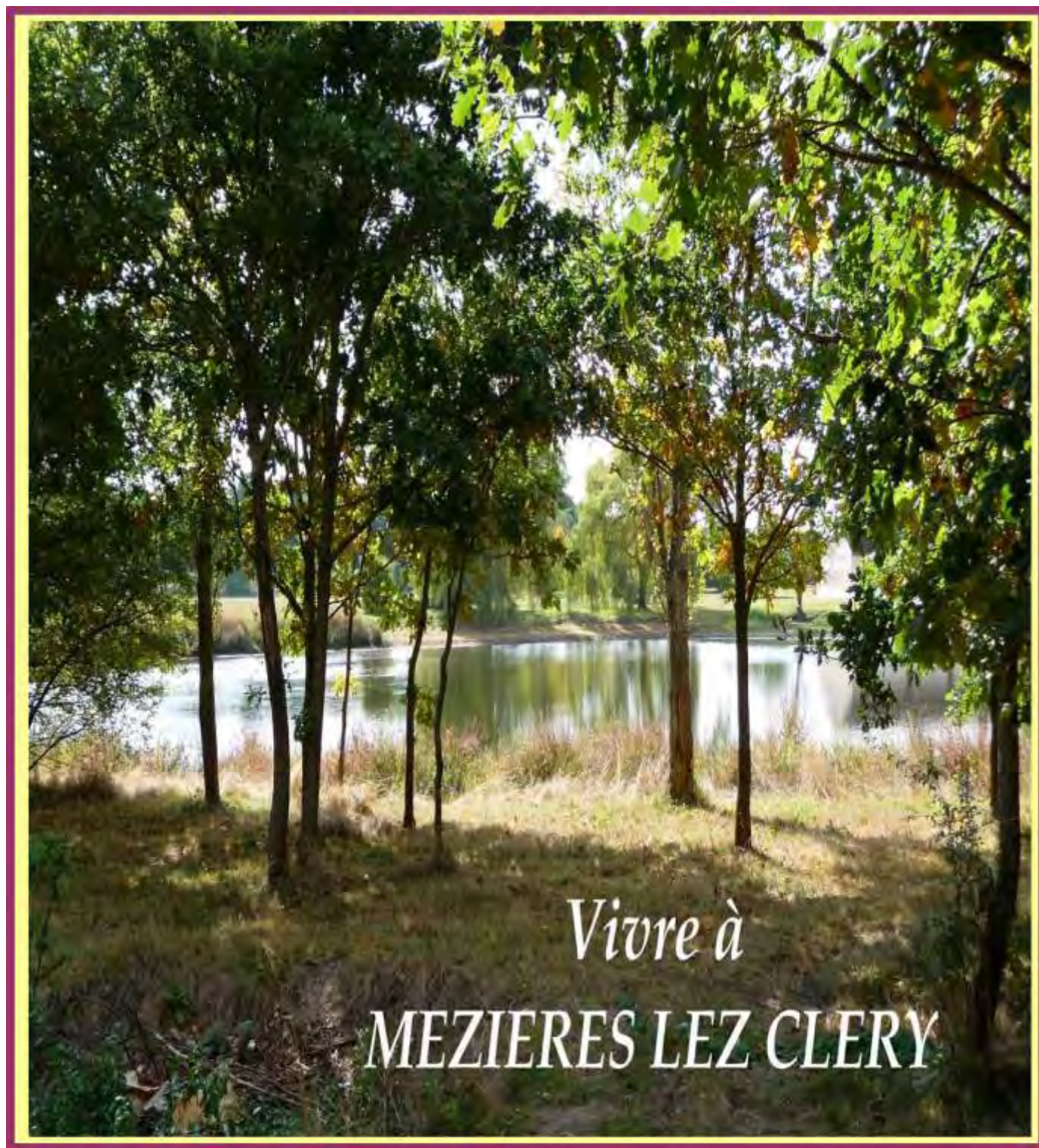


Bulletin d'informations

De la commune de Mézières Lez Cléry



N° 25 - JANVIER 2009



SOMMAIRE

<i>Le mot du maire.....</i>	<i>p 1</i>
<i>Le Conseil municipal.....</i>	<i>p 2</i>
<i>Les Commissions.....</i>	<i>p 3,</i>
<i>4, 5, 6 et 7</i>	
<i>L'école et la restauration.....</i>	<i>p 8,</i>
<i>9 et 10</i>	
<i>L'état civil.....</i>	<i>p 10</i>
<i>La vie associative.....</i>	<i>p 11</i>
<i>et 12</i>	
<i>Les Finances.....</i>	<i>p 13</i>
<i>et 14</i>	
<i>La vie de la commune</i>	<i>p 15</i>
<i>et 16</i>	
<i>Les petites annonces.....</i>	<i>p 17</i>



p17

p 18

Le mot du Maire

L'année écoulée a vu un changement de l'équipe municipale et le début de la construction de l'extension de l'école. En décembre les nouveaux chiffres du recensement ont été publiés, il y a aujourd'hui 720 Macériennes et Macériens au lieu de 635 en 2004.

L'année 2009 sera en partie consacrée à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Ce dossier nécessitera deux à trois ans de travail. En effet, il est important de réfléchir à l'évolution de l'ensemble de la commune pour les prochaines années. Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable sera défini pour avoir une vision harmonieuse de l'environnement de la commune en respectant l'agriculture et en conservant le cadre rural de Mézières Lez Cléry.

Je vous encourage à participer aux différentes phases de concertation dans les mois à venir afin qu'ensemble nous soyons attentifs à la réussite de cette opération. J'encourage également les associations qui sont les moteurs de nos animations à continuer dans cette voie avec le soutien de la municipalité.

Le conseil municipal et moi même vous présentons nos vœux très sincères pour cette année 2009 souhaitant qu'elle vous apporte réussite, santé et bonheur.

Daniel LELAIT.





- 2^{ème} rang de gauche à droite : Martine BAUDOIN, Olivier BOIS, Jacques DUFOURNIER, Micheline LINGER, Eric MAINARDI, Christophe DESCHAMPS, Nicole BOURGOIN.
- 1^{er} rang de gauche à droite : Rémi JAVOY, Charlette ROUSSEL, Daniel LELAÏT, Danielle COROLEUR, Jean-claude KERVELLA, Nathalie RIETH.
- Absentes sur la photo : Marie-Edith MERCIER et Fabienne SIONNEAU.

Mairie : 02 38 45 61 76

Fax : 02 38 45 63 51 Portable 06 79 05 48 71

. <i>Lundi</i>	<i>14h00 à 17 h00</i>
. <i>Mercredi</i>	<i>9h00 à 12h00</i>
. <i>Jeudi</i>	<i>8h30 à 12h00 , 14h00 à 17h00</i>
. <i>Vendredi</i>	<i>8h30 à 12h00</i>



Le travail de nos commissions

La Commission Urbanisme

Face à certaines anomalies constatées sur notre commune, il nous a paru nécessaire de rappeler à nos concitoyens les quelques règles simples à respecter en matière d'urbanisme. Lorsque vous souhaitez effectuer des travaux sur votre propriété bâtie, avant toute chose, la première règle à observer est de vous renseigner à la mairie pour connaître vos obligations et les modalités à remplir.

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, mais résume de façon claire les domaines de travaux soumis à des formalités administratives. **Exemples de travaux soumis à une déclaration préalable (DP)**

Clôture, vélux sur toit, ravalement, abri de jardin, garage inférieur à 20 m², pose de panneaux solaires ou photovoltaïques, toute modification de l'aspect extérieur du bâtiment (vantaux bois remplacés par des volets roulants, parements pierre ou brique en contour de fenêtre..). **Exemples de travaux soumis à permis de construire (PC)**

Tout bâtiment neuf d'une surface supérieure à 20m², toute modification ou création de surface sur de l'existant, toute transformation ou création d'ouvertures, ou modification liées à des murs porteurs. **Division de parcelle en vue de construction**

Lorsque vous souhaitez diviser une parcelle en plusieurs lots pour la construction, il faut déposer une déclaration préalable de lotir. Les règles aujourd'hui étant plus sévères en lotissement (à partir de 2 parcelles), renseignez-vous en mairie avant d'entamer toute procédure.

La Commission Travaux

Depuis le début de notre mandat de nombreux travaux d'entretien rendus nécessaires ont été réalisés dans le courant de l'année 2008. On notera parmi les plus importants, l'étanchéité du toit de la sacristie, la réfection de la toiture du local des associations, et dans les locaux de la mairie, le remplacement d'une porte, l'installation d'une alarme anti-effraction ainsi que des réparations en électricité et en chauffage.

Mais en matière de gros travaux, c'est bien sûr le chantier d'extension de l'école qui retient l'attention du conseil municipal et représente un gros investissement pour notre commune. A ce jour, l'élévation du bâtiment et de la charpente est réalisée, ainsi que les différents réseaux (eaux, assainissement.....). Les abords du bâtiment (plateau sportif et cour de récréation) sont également terminés. L'année 2009, verra surtout l'entretien courant de notre patrimoine. Eu égard au budget engagé pour l'école, nous ne pourrions pas planifier de gros travaux neufs tant que nous aurons pas analysé les frais de fonctionnement de notre emprunt sur une année.



Le chantier d'extension de l'école

L'adjoint responsable **Charlette ROUSSEL**

La Commission Voirie

Tout d'abord un petit historique sur la voirie de la commune de Mézières Lez Cléry. Notre commune, c'est environ 32 kilomètres de voies communales, 20 kilomètres de chemins d'association foncière et 30 kilomètres de voies rurales, soit un total de 82 kilomètres. La commission voirie gère l'entretien courant des routes et « points à temps », ainsi que l'entretien des voies secondaires en « mani calcaire »

La communauté de communes du Val d'Ardoux (CCVA) à laquelle nous appartenons, entretient la route du Colombier et le chemin du Bas des Vallées.

En mai 2008, la DDE a effectué un diagnostic de la voirie communale à la demande de la commission. Ce rapport nous confirme que l'entretien de notre réseau routier est satisfaisant. Toutefois, un point noir subsiste sur la voie communale N° 10, baptisée Chemin des Vallées, sur une portion d'environ 800 mètres, de la D15 jusqu'à l'entrée des carrières en direction de Mareau aux Prés. Malgré de nombreux courriers de la mairie ainsi que des mises en demeure de la Préfecture du Loiret adressés aux exploitants de carrières, le problème des nids de poules sur la chaussée demeure. La commission va s'efforcer d'obtenir réparation des dommages créés sur notre chaussée par le passage répété des camions.

Au cours de l'année 2008, nous avons continué l'entretien courant de notre voirie et amélioré la sécurité et la signalisation sur nos routes (pose de panneaux de priorité à droite dans le hameau de Nuisance et matérialisation de virages dangereux sur les routes du Buisson et de Bracieux). La voirie, c'est aussi l'éclairage public. Comme vous avez pu le constater, nous avons fait installer des lampadaires supplémentaires sur la route de Mareau aux Prés (lieu dit le Bréau) et Manthelon.

La circulation

Jamais le problème de la prévention routière n'aura été autant au cœur de l'actualité qu'aujourd'hui. Aussi, les collectivités, les communes doivent se préoccuper du comportement des usagers de la route qui circulent sur leur territoire. La vitesse, malheureusement, reste souvent la cause principale d'accidents sur la voie publique. C'est la raison pour laquelle, la Municipalité de Mézières Lez Cléry a, en 2008, fait le choix de l'acquisition d'un cinémomètre d'indicateur de vitesse, plutôt que d'aménager des ralentisseurs sur chaussée qui sont trop onéreux pour les petites communes. Cet appareil reste avant tout un instrument d'éducation. Par le choix que nous avons fait, nous espérons obtenir un changement de comportement des usagers de la route en les incitant à respecter les limitations de vitesse.

Chacun d'entre nous doit se sentir responsable, nous devons respecter les limitations de vitesse dans la traversée des hameaux de la commune. ***Merci de votre compréhension.***





La Commission Communication

Ce bulletin est le premier numéro de la nouvelle équipe municipale après deux feuillets d'informations consécutifs et le calendrier 2009.

L'année 2008 riche en événements, s'est terminée par le traditionnel spectacle de Noël organisé par l'équipe dynamique du Comité des Fêtes, pour les enfants de la commune. On notera également dans le domaine de la communication, la réunion publique qui s'est tenue au mois de décembre dernier concernant les travaux et les projets de la commune. Cette première réunion publique pour le conseil municipal, a permis de montrer que sur des sujets fédérateurs, les habitants de Mézières Lez Cléry s'intéressent à la vie de leur commune et participent aux débats.

En 2009, la commission va étudier la mise en place d'un site « internet », afin de mieux informer les administrés et d'adapter notre commune aux nouvelles technologies de la communication. Si ce sujet vous intéresse, merci de nous contacter.

L'adjoint responsable **Jean-claude KERVELLA**.

La Commission Environnement

Le tri sélectif : une contrainte nécessaire

Ces dernières années, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) n'a cessé d'augmenter. Cette augmentation est liée essentiellement à la mise en conformité des modes de traitement des ordures ménagères. Elles étaient jusqu'en 2002 enfouies et depuis elles sont incinérées. Si d'importants progrès ont été enregistrés en matière de tri des déchets, aujourd'hui seuls 24% des déchets des ménages font l'objet d'un recyclage (source : éco-emballages 2008). La loi adoptée par l'Assemblée Nationale le 21 octobre 2008 prévoit plusieurs mesures phares :

➤ baisser de 15% d'ici 2012 la quantité des déchets à incinérer, réduire la production de déchets de 5 Kg par habitant et par an, augmenter la proportion de déchets recyclés de 24% aujourd'hui à 35% en 2012 et 45% en 2015. Compte tenu de tous ces éléments, nous devons trier encore plus nos déchets pour les recycler et nous participerons ainsi aux économies des ressources naturelles.

Pour vous aider dans cette tâche, le **SMIRTOM** (Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères) a programmé au cours de l'année 2009 :

- la livraison d'une nouvelle poubelle à couvercle jaune à votre domicile pour le ramassage des corps creux (bouteilles et flacons plastiques sans bouchon, boîtes et bidons métalliques, cartonnettes, briques alimentaires),
 - la distribution, pour les personnes qui le souhaitent, d'un composteur pour valoriser vos déchets verts (environ 15 euros le composteur).





Au niveau de la municipalité, nous avons signé une convention avec l'association « **Bouchons ça roule** » et grâce à cette dernière vous pourrez désormais déposer tous les bouchons plastiques qui se vissent dans un bidon, près des containers de la plate forme de tri sélectif ou à l'entrée de l'école de notre village. Ces bouchons seront recyclés à l'usine de **Voves (28)** pour faire des arrosoirs ou des bidons non alimentaires. Après consultation des parents d'élèves, il a été décidé que la recette de la vente de ces bouchons serait versée à « **EHL** » : **Ecole à l'Hôpital du Loiret**. Cette association assure l'enseignement aux jeunes malades dans les hôpitaux du Loiret à partir de la maternelle jusqu'au lycée.

Par ailleurs, vous avez toujours à **Cléry**, la déchetterie pour porter les piles, les cartons, etc... Les déchets toxiques comme les pots de peinture, les ampoules et néons, les produits phytosanitaires sont à déposer à la déchetterie une fois par trimestre. La prochaine collecte est fixée au **14 mars 2009**.

Nous réfléchissons à l'organisation d'un ramassage annuel des objets encombrants à votre domicile qui se ferait en plusieurs fois afin de sélectionner ce qui est recyclable comme l'électroménager, les ordinateurs etc.. Nous vous informerons rapidement de nos réflexions et de nos décisions. Ensemble, trions mieux nos déchets pour les recycler, c'est le

Blog de l'association bouchon ça roule : www.bouchonscr.blogspot.com

pari collectif auquel nous participons tous.

L'environnement c'est aussi la propreté de notre commune.

Dans ce domaine, devant la recrudescence des dépôts de tout genre sur la commune de Mézières Lez Cléry, il nous a paru

L'article 4 du décret du 26 septembre 2002 pris en application de la loi du 8 mars 2007, relative à la prévention de la délinquance concerne les dépôts sauvages. Il prévoit une amende de 2^{ème} classe (entre 38 et 150 euros) pour « le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit ».

De plus, cette sanction est également étendue au non respect des horaires ou jours de collecte. Par ailleurs, lorsque le contrevenant a utilisé un véhicule pour déposer les déchets en dehors des emplacements autorisés, la sanction prévue est une amende de 5^{ème} classe (entre 750 et 1500 euros), avec possibilité de confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction, y compris s'il s'agit d'un véhicule d'entreprise.

nécessaire de rappeler la réglementation et les sanctions applicables à ces faits. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, le barème des sanctions applicables aux personnes qui déposent des déchets sauvages dans la nature.

L'adjoint responsable Danielle COROLEUR..



La Commission Personnel

Véritable maillon incontournable au sein de la commune, le personnel (cantine, péri-scolaire, entretien-travaux) placé sous l'autorité de *Mlle GUIGNARD*, secrétaire de mairie, assure avec dévouement les tâches essentielles au bon fonctionnement des services de la mairie.

Le Maire et son conseil municipal sont aidés dans leurs tâches par cette équipe, qu'elle en soit remerciée.



1^{er} rang de gauche à droite : Séverine AUSTRUI , Frédéric BROUILLET, Marie Noëlle VISOMBLAIN.

2^{ème} rang de gauche à droite : Valérie MELLADO, Isabelle GUIGNARD (Visage caché) ,Stella DOMBRET, Aurore BLAIN.

L'adjoint responsable **Fabienne SIONNEAU**



L'Ecole de Mézières Lez Cléry

Directrice : Mme BUBENHEIMER - enseignante du cycle 3,

Adjointe : Mme BOISSAY – enseignante de cycle 2,

Adjointe maternelle : Mme DELEPAUT – enseignante de cycle 1.

Téléphone de l'école : 02 38 45 65 00

Effectifs à ce jour (janvier 2009) : Cycle 1

- Petite section : 10
- Moyenne section : 13
- Grande section : 4

Cycle 2

- Grande section : 4
- C.P. : 8
- CE.1 : 11

Cycle 3

- CE.2 : 7
- CM.1 : 5
- CM.2 : 10



Quelques informations :

-Horaires des classes élémentaires : 8h30-12h00 et 13h45-16h15 -Horaires de la classe maternelle : 8h30- 11h30 et 13h15-16h15 -Horaires des heures de soutien : 12h00-12h30 (selon les semaines banalisées).

Pour tout renseignement, ne pas hésiter à contacter

*Vous souhaitez des compléments d'informations, visiter l'école, inscrire vos enfants.....
Prenez contact avec les professeurs ou la mairie.*

L'équipe enseignante.

Agents d'animations : Mme AUSTRUI et Melle BLAIN.

Téléphone de la garderie et de la cantine : 02 38 45 68 08



QUELQUES NOUVELLES DE L'ECOLE...

En septembre, nous avons commencé les séances de natation.

En octobre, nous avons fait la connaissance de notre nouvelle intervenante en musique, Mme **Hélène Porthault**. Dans le cadre « d' Ecole et Cinéma », les enfants de cycle 2 sont allés voir « Princes et Princesses » et les élèves de cycle 3 ont vu « la Petite vendeuse de soleil ».



En novembre, les grands sont allés voir une pièce de théâtre : « Pas d'pagaille ! », d'après *la flûte enchantée de Mozart*. Les plus jeunes ont participé au spectacle des « 3 chardons ».



En décembre, nous avons eu la visite du Père Noël et en janvier, il a neigé et on en a bien profité. !.

Prendre des repas équilibrés en milieu scolaire favorise



**La restauration scolaire :
un équilibre nutritionnel à préserver**



L'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires, même si ces habitudes se construisent en grande partie dans le cadre familial, l'école ne venant qu'en complément. La consommation régulière de fruits et de légumes (5 portions de fruits et 5 portions de légumes par jour) joue un rôle essentiel dans le maintien en bonne santé d'un enfant comme d'un adulte. Dans ce contexte, conformément au projet inscrit dans le programme de l'équipe municipale Mézières 2008, nous avons débuté la mise en application de cette opération au mois d'avril 2008. Cela a commencé par une information nutritionnelle adaptée aux différentes classes de l'école de Mézières Lez Cléry que les enseignantes de l'école nous ont autorisé à réaliser. Nous avons ensuite organisé une première réunion destinée aux parents pour leur donner les informations nutritionnelles de base et leur expliquer les changements (qui allaient être) mis en place dans les repas proposés aux enfants de la cantine de l'école.

L'introduction de plus de fruits et de légumes cuits et crus dans les repas des enfants de la cantine a débuté au mois de juin 2008. Voici la composition générale d'un repas à la cantine :

- **Entrée : un légume cru et/ou cuit,**
- **Plat principal : une viande ou un poisson + un farineux (riz, pâte, pommes de terre, semoule), + légume vert (cuit),**
- **Fromage : un produit laitier,**
- **Dessert : un fruit cuit ou cru.**



Ces modifications ont été effectuées en concertation étroite avec Marie Noëlle Visoblain, la cuisinière de la cantine. La prise en compte de contraintes matérielles de la cuisine actuelle a également exigé certaines adaptations. Un questionnaire a été remis à tous les parents d'élèves et une seconde réunion a été organisée en fin d'année scolaire afin de discuter ensemble des modifications qui ont été apportées à la composition des repas de la cantine depuis le début du mois de juin.

Le bilan de cette opération a été positif. Elle a donc été poursuivie à la rentrée 2008-2009. La restauration scolaire de la rentrée 2009 se fera dans de nouveaux locaux plus spacieux, mieux équipés qui permettront à l'équipe de restauration de proposer des menus plus diversifiés et dont les qualités nutritionnelles et sanitaires seront toujours respectées.

Nathalie RIETH
Conseillère municipale

ETAT CIVIL 2008

NAISSANCES :

JACQUIN Armand Augustin Baptiste né le 29.02.2008 à Orléans FARADJI-GUILLOUT Esther née le 01.03.2008 à Orléans SCHMITT Olivia Lilou Lucie née le 24.03.2008 à Orléans MONTIGNY Line Cécile Claude née le 09.04.2008 à Orléans GERMOND-FINET Clarence Théo Camille née le 30.05.2008 à Orléans DA SIVA Théo né le 16.06.2008 à Orléans GIE Alicia née le 10.07.2008 à Orléans BURAUULT Célian Pierre François né le 17.11.2008 à Orléans

MARIAGES :

M LEGRAND Loïc et Mlle FITAMANT Sylvie mariés le 28.06.2008. M MONTECH Cédric et Mlle MARTIN Laure mariés le 05.07.2008. M DA SILVA COSTA Emmanuel et Mlle COUPU Magali mariés le 05.07.2008. M POTEVIN Arnaud et Mlle SALORD Laurence mariés le 12.07.2008. M GRIVOLAT Sébastien et Mlle GIZZI Stella mariés le 29.08.2008.

DECES :

Mme FRANCOIS Simone décédée le 13.01.2008. M JAVOY Serge décédé le 19.02.2008.



La Vie Associative sur la commune

Le Comité des Fêtes de Mézières Lez Cléry

C'est en novembre dernier que nous avons organisé notre première assemblée depuis notre constitution, il y a un an et demi. C'est une occasion de faire le bilan, de renouveler les membres et d'échanger. Tout organiser pour la première fois, suppose de nombreuses discussions, beaucoup d'investissement et de débrouille, mais chaque manifestation nous a apporté de grandes satisfactions et les retombées sont bien encourageantes et motivantes.

L'année 2008 a été riche en événements et l'on peut noter parmi les principales animations dans la commune : jeux inter-villages, rallye vélo, fête de la St Jean, fête du 14 juillet, fête de la musique, forum des associations. En cette fin d'année 2008, nous avons également coordonné les initiatives pour le Téléthon. Les volontaires se sont sentis une âme tout particulièrement artistique et manuelle et c'est ainsi que s'est créé un atelier « Fabrication de décorations de fêtes ».

L'intégralité des recettes et dons pour le village, soit **1731, 40** euros, a été reversée au Téléthon. Cette manifestation, qui se veut solidaire, a également été un moment fort et convivial, une occasion de rencontre et de partage autour de crêpes et de chichi et vin chaud. Nous avons terminé l'année par un spectacle de Noël qui, malgré le froid, a été un moment fort agréable. Le chaleureux son de l'orgue de barbarie, le talentueux magicien Bernard SYM'S ont transporté grands et petits dans la magie de Noël, clôturée par l'arrivée du Père Noël sur sa calèche mobylettée.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide tout au long de cette année. Meilleurs vœux à tous pour 2009 et au plaisir de se retrouver. La Présidente Valérie BABILOTTE Tél : **09 75 38 18 88**



Le GERM de Mézières Lez Cléry

Le GERM de Mézières Les Cléry va fêter cette année, le 25^{ème} anniversaire de sa création. Grâce à nos adhérents qui ont assuré la pérennité de l'association, ils ont par leur dynamisme, su démontrer leur savoir faire en matière d'organisation de randonnées pédestres. C'est dans cette continuité et dans le même esprit que nous souhaitons poursuivre en 2009 nos activités afin de donner aux amoureux de la nature la possibilité d'exercer leur passion sur les beaux chemins de Mézières Lez Cléry et de la Sologne.

Affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre, notre association organise **le dimanche 10 mai 2009** sa traditionnelle marche de printemps. C'est peut-être l'occasion pour un grand nombre d'entre vous, de venir ce jour-là, participer à cette belle randonnée qui rassemble près de 700 marcheurs chaque année.

La Présidente Christiane PASQUET Tél : **02 38 4563 22**





Les Trialistes de l'ARDOUX

Nous allons faire un petit bilan de l'année écoulée. Le club a organisé une compétition « **UFOLEP** » sous des trombes d'eau, il y avait quelques **70** participants.

Pour que nos pilotes puissent continuer à évoluer le club a encore refaçonné le terrain avec l'aide de ses sponsors et de la Mairie. Pour palier aux intempéries lors de nos manifestations, grâce aux aides financières et matérielles de nos sponsors et de la Mairie et de quelques parents du club, une dalle de béton a été coulée pour y dresser le barnum de la commune.

Nous avons participé à la journée des associations de la commune. Magnifique journée où nous avons fait essayer les 3 nouveaux vélos que nous venions d'acheter. Bilan de cette journée : **3 nouveaux petits licenciés**. Nous étions fiers de faire découvrir notre

terrain et notre discipline.

Nos résultats sportifs : niveau régional (13 pilotes), le club est classé troisième au général -niveau inter-région (3 pilotes), 2 podiums au général -niveau national (4 pilotes), 1 podium au général - niveau européen et mondial (1 pilote), une médaille de Bronze.

Et maintenant, passons à la saison 2009... Le Club a repris ses activités depuis la rentrée. Chaque samedi, tous les pilotes (**14 licenciés**) participent aux entraînements dispensés par des parents bénévoles du club. Dès que les pilotes arrivent dans les catégories supérieures, ils s'entraînent entre eux sous les conseils de **Kévin** (médaillé de Bronze au championnat du monde).

Nos projets pour cette année 2009 constitueront à niveler et combler les abords de la dalle de béton avec du calcaire. Nous rajouterons quelques obstacles et renouvellerons les maillots de nos **14 licenciés**. Nous organiserons **deux compétitions** (UFOLEP en mars et FFC en mai). En conclusion nous espérons voir nos pilotes continuer à prendre du plaisir à faire du trial et monter sur les marches des podiums.



Le Président Guy ROUSSEAU Tél : 02 38 35 02 42

La Section UNRPA de « Mareau – Mézières »

Durant toute l'année 2008, l'association des anciens de Mareau aux Prés et Mézières Lez Cléry, s'est réunie chaque jeudi, de 14 à 18 h, à la salle des Marronniers, pour jouer à la belote, au scrabble, au rami ou au ramicub dans une bonne ambiance. Notre assemblée générale a eu lieu le **jeudi 8 janvier 2009** où les maires des deux communes nous ont fait l'honneur de leur présence. C'est autour du partage de la galette des rois et du verre de l'amitié que s'est clôturée cet après-midi sympathique.



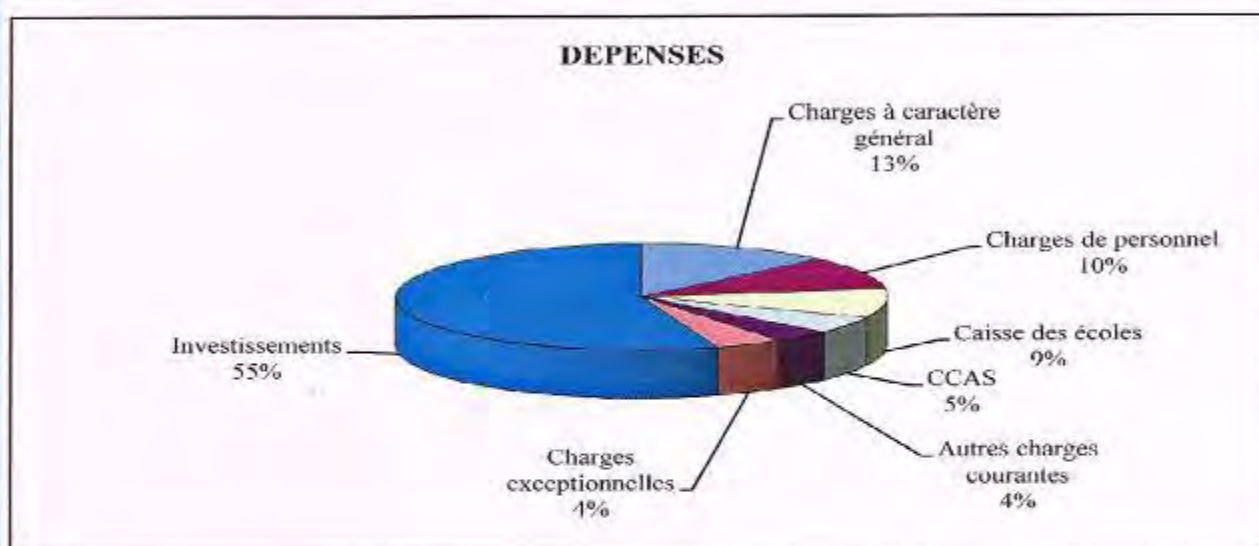
Le
président Michel BRUNET Tél : 02 38 45 60 62 .



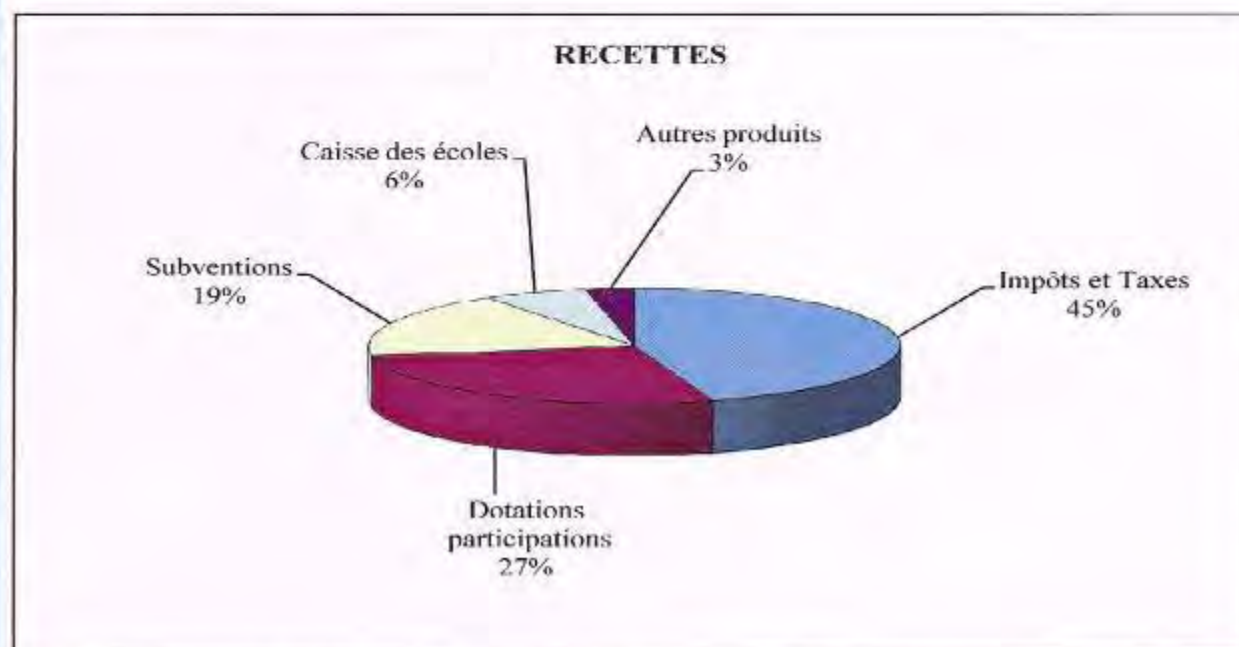
La Gestion Financière de la commune

FINANCES COMMUNALES 2008

Les dépenses de notre commune sont de 370.853 euros pour le fonctionnement et de 452.505 euros pour l'investissement.



Les recettes de notre commune sont de 400.894 euros pour le fonctionnement et de 110.298 euros pour l'investissement. Le déficit d'investissement est compensé par un prélèvement sur les excédents des années précédentes.



**FINANCES - Détail des investissements - En Euros**

Libellé	Dépenses 2008
Voirie et bâtiments	
<i>Eclairage public</i>	24 578
<i>Abri en bois cour de l'école</i>	999
<i>Panneaux de signalisation</i>	7 874
<i>Tracteur espaces verts</i>	12 792
Matériels	
<i>Numérisation du cadastre</i>	1 840
<i>Matériel informatique</i>	3 506
<i>Matériel divers : isoaloirs, aspirateur, coupe-légumes</i>	4 004
Matériel école	
<i>Mobilier et matériel</i>	1 579
<i>Vélos, tricycles</i>	714
Construction de l'école	387 204
Logement communal	6 110
Remboursement d'emprunt	1 305
Total	452 505



Un regard sur la vie de la commune en 2008



Repas des anciens



Le carnaval de l'école



Concours de boules le 14 juillet



Le Forum des associations



Les nouveaux arrivants sur la commune



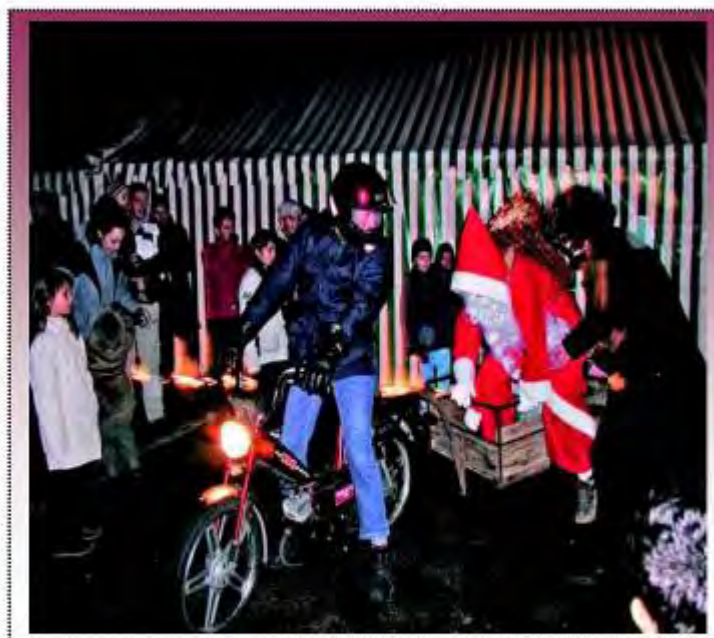
Le goûter des anciens à Mareau aux Prés



La journée du Téléthon à Mézières Les Cléry



Le spectacle du Noël des enfants



L'arrivée du Père Noël en « calèche mobylettée »



Nos petites annonces

Projet de création d'une centrale d'achat pour le fuel de chauffage

La mairie et l'école de notre village sont chauffées au fuel et avec l'augmentation du prix des matières premières, notre facture de chauffage pour l'année 2008 a bien augmenté. Nous projetons d'isoler nos bâtiments mais pour limiter ces coûts nous souhaitons créer une centrale d'achat, en associant tous les habitants de Mézières Lez Cléry, .

Cette centrale prendrait les commandes des habitants souhaitant s'associer à cette opération et ferait un appel d'offres auprès de plusieurs fournisseurs pour obtenir le meilleur prix. Ainsi le prix au litre serait le même pour une livraison de **500 litres** ou de **4000 litres** ce qui ferait une bonne opération pour tous. Cette expérience est déjà pratiquée entre voisins par des habitants de Manthelon et dans une commune voisine de Mézières Lez Cléry. Il se peut que beaucoup de familles se soient fait livrer du fuel à l'entrée de l'automne sans faire le plein des cuves. Nous pourrions faire un essai avant la fin de l'hiver si des personnes le souhaitent.

Si vous êtes intéressés et pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact avec :

- **Mme Odile THIERRY au 02 38 45 60 76 pour les habitants de Rolland et Manthelon,**
- **Mme Danielle COROLEUR au 02 38 45 63 22 pour tous les autres hameaux de la commune.**

Notre rubrique sur les fruits et légumes oubliés



Le topinambour

Helianthus tuberosus



Le nom de « topinambour » résulte de la francisation du nom d'une tribu du Brésil, les **Topinamboux** (*Tupinambas*), dont plusieurs membres furent amenés comme curiosité à Paris en 1613. Introduit en France à cette époque, on a pensé tout d'abord que le topinambour était d'origine brésilienne. En réalité, ce tubercule provient d'**Amérique du Nord** où il était cultivé par les amérindiens.

Cette plante, voisine du tournesol, n'est sensible ni aux maladies, ni aux prédateurs, ni au froid tant qu'elle est en terre. La récolte se fait de septembre à mars selon les besoins car les tubercules déterrés ne se conservent pas.

Appelé *artichaut du canada* en raison de son goût, le topinambour est riche en **vitamines** (B surtout) et en **minéraux**. Il contribue efficacement à la couverture des besoins quotidiens en **potassium** (478 mg/100 g), en **phosphore** et en **calcium**. Il renferme, en outre, une belle quantité de magnésium et de fer, véritables armes anti coup de pompe.

Sa teneur élevée en **inuline**, glucide que l'organisme ne peut pas assimiler, en fait un aliment assez pauvre en énergie (31 kcal/100 g contre 85 kcal/100 g de pomme de terre) qui peut être consommé par les personnes diabétiques. En revanche, sa richesse en fibres (7g/100g) font de ce légume un excellent laxatif que les personnes aux intestins fragiles devront consommer en quantité limitée.

Le **topinambour** est excellent en crudités (râpé ou en lamelles) ou cuit à la vapeur, sauté au beurre ou à l'huile ou encore en purée.



Le plan de la commune

